

PROMOTION SOCIALE COMMUNALE

THUIN
Rue Verte 1
(ville-basse)

MONTIGNY-LE-TILLEUL
Rue Wilmet 4
(en face du centre culturel)

071/59.04.69

eicctm@gmx.fr

promsocthuin.be



Titres officiels
Congé éducation
Cellules de
reconversion

Inscription

(Uniquement à Thuin ville-basse !)

du 03 juin au 28 juin 2019
du 26 août au 30 septembre 2019

Formations pour
travailleurs,
demandeurs d'emploi,
étudiants, séniors.....

Du lundi au vendredi de **9h30 à 11h30** et de **17h30 à 20h30**

Réparateurs de motos, cycles et cyclomoteurs : travaux pratiques



Le titre de réparateur motos est un moyen de preuve des capacités entrepreneuriales (indispensable pour s'installer comme indépendant + le certificat de connaissances de gestion)

Documents indispensables à l'inscription :

- votre carte d'identité;
- une copie du titre (diplôme, certificat, attestation) « le plus élevé » de vos études;
- votre numéro Forem si vous êtes demandeur d'emploi (carte jobpass)
- attestation CPAS pour les bénéficiaires du RIS
- attestation AVIQ pour les personnes à mobilité réduite (AVIQ)
- attestation étudiant (moins de 18 ans) au 1/10^{ème} de la formation
- une attestation pour les personnes inscrites à la demande d'une autorité publique

Programme

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :
en disposant du matériel et des machines adéquates, dans le respect des règles du bien-être au travail et des normes de sécurité, en utilisant le vocabulaire technique approprié, en mobilisant des compétences de communication et en recourant au matériel informatique pour l'encodage et la consultation des informations techniques et en respectant les directives prescrites par le constructeur :

- d'effectuer la première mise en service d'une moto, d'un cycle et d'un cyclomoteur ;
- de réaliser l'entretien du matériel ;
- de procéder à l'installation et à la réparation d'un accessoire sur le matériel ;
- d'élaborer, de présenter et de défendre un dossier technique comprenant une documentation actualisée de la technologie des motos, des cycles et des cyclomoteurs.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la pertinence du choix de la méthode de dépannage,
- la justesse de l'interprétation des informations contenues sur la fiche de maintenance,
- la précision apportée à la réalisation des opérations techniques,
- l'exhaustivité des informations contenues dans le dossier technique,

L'étudiant sera capable :

- ◆ d'assurer la première mise en service :
 - d'IDENTIFIER le type de moto;
 - de VERIFIER la conformité du contenu du conditionnement, etc..;
 - d'EFFECTUER le montage d'une moto, d'un cycle ou d'un cyclomoteur;
 - de VEILLER à ce que les conditions techniques de mise sous garantie soient réunies;
 - de VEILLER au bon état de fonctionnement des organes et procéder aux opérations et aux réglages nécessaires (frein, suspension, éclairage, carburation)
- ◆ d'assurer les opérations d'entretien d'une moto, d'un cycle ou d'un cyclomoteur
 - de CONTROLER et RECTIFIER au besoin :
 - les feux d'éclairage et de signalisation ;
 - le système de freinage mécanique ou hydraulique ;
 - les suspensions ;
 - de VERIFIER et RETABLIR si nécessaire la pression adéquate des pneumatiques ;
 - d'EFFECTUER : - une vidange d'huile moteur, boîte de vitesse et/ou de transmission ;
 - le remplacement et/ou le réglage des bougies d'allumage ;
 - le nettoyage ou le remplacement du filtre à air ;
 - le contrôle et réglage du jeu des soupapes ;
 - le contrôle de la chaîne de transmission avec les pignons ;
 - le contrôle du système de freinage (usure, voilage) ;
 - de GRAISSER et LUBRIFIER les éléments concernés ;
 - d'OBSERVER de manière autonome l'état :
 - des éléments du cadre
 - des éléments mécaniques (câbles de commande, roues, fixations, jeux de roulements) ;
 - des éléments d'électricité (connexions, câblages, allumages) ;
 - d'EFFECTUER : - le contrôle et le remplacement des pneumatiques (état d'usure et vieillissement) ;
 - le contrôle et le remplacement d'une courroie ou chaîne de distribution ;
 - le contrôle et le remplacement d'un piston et de ses segments ;
 - le contrôle et le remplacement d'une bielle ;
 - le remplacement des roulements de vilebrequin ;

- ◆ de PROCEDER aux opérations de mise au point de la suspension et de la carburation
- ◆ de PROCEDER aux réparations de casse éventuelles, repérer les dysfonctionnements, effectuer un bon diagnostic au niveau :
 - moteur
 - boîte de vitesse
 - embrayage
 - suspension
 - frein
 - roues, rayons, jantes
 - carburateur
 - partie cycle
 - échappement

en appliquant les techniques adéquates de dépose et de repose, et en effectuant la réparation et/ou le remplacement avec l'outillage et le matériel approprié ;

- ◆ de REPARER les éléments électriques d'une moto, d'un cycle ou d'un cyclomoteur, au départ de son schéma électrique :
 - REPERER les dysfonctionnements (coupures, court-circuit, défaut d'isolation, batterie, alternateur, démarreur, allumage, injection, éclairage, signalisation) ;
 - APPLIQUER les techniques adéquates de réparation et/ou le remplacement avec l'outillage et le matériel approprié ;
- ◆ de REALISER des travaux d'ajustage et de montage (pose d'accessoires) avec les matériaux du domaine professionnel ;
 - d'APPLIQUER les techniques de base du travail des matériaux (acier, aluminium, carbone...) ainsi que les techniques d'assemblage utilisées dans la profession (ajustage, forage, taraudage, filetage, découpage, rivetage, sertissage,...)
 - de REALISER des retouches de peinture si nécessaire.

Organisation

- **Une soirée par semaine sur une année scolaire. 160 Périodes**